

N°1654

du 06
Juin
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Une nouvelle Unité de Soins Périphérique et un abattoir moderne inaugurés par Sandra JOHNSON **P.4**

ALLÈGEMENTS FISCAUX EN 2022

9 impôts concernés et 557 mesures, pour 113,7 milliards Cfa **P.4**

DROITS DE L'HOMME **P.6**

Le nouvel état des lieux de la prison d'Agombio (actuelle prison civile de Sotouboua)

POLITIQUE DE REBOISEMENT DU GOUVERNEMENT **P.6**

La contribution remarquable et diversifiée du Projet WACA dans plusieurs localités

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA CEDEAO, L'UEMOA ET LE CILSS

Profession de foi des dirigeants

Que fait le Président Faure? **P.3**

EN PLUS...

ECONOMIE MARITIME

Formation des formateurs des agents de sûreté des installations portuaires

ÉCONOMIE

RENFORCEMENT DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
Une mission du FMI au Togo

AGRICULTURE

CAFÉICULTURE, CACAOCULTURE ET AGROFORESTERIE
88.000 jeunes plants mis à la disposition des producteurs

CHANGEMENT CLIMATIQUE

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2023
Trouver des solutions à la pollution plastique

ÉDUCATION

LA TRICHÉRIE À L'ÉCOLE
Quand des élèves dévoilent les techniques

La table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols s'est achevée le mercredi 31 mai dernier dans la capitale togolaise. Placée sous le thème " Cultiver l'avenir en nourrissant les sols", la rencontre qui a réuni 3 Chefs d'Etat, des ministres et des experts de la Banque Mondiale, de la CEDEAO, des structures productrices d'engrais (l'Office chérifien des phosphates et Dangoté) leur a permis de faire le tour de la question. Les débats d'une haute qualité ont abouti à une feuille de route sur la santé des sols contenue dans une déclaration dite de Lomé qui a été adoptée par les participants.



Les Présidents Faure (Togo), Bazoum (Niger) et Umballo (Guinée-Bissau)

Joue et tente de gagner ta voiture!

*8555#

ou envoie Togocom par sms au 8555

Inscription à 100F
Cumule des points pour être éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



EXPOSITION :

"Masques Afropéens" de DOSSOU Komlanvi Kokovi Confitéor

Dossou Komlanvi Kokovi alias Confitéor, est un artiste plasticien togolais qui s'assigne la mission de ramener à la conscience collective, la tradition africaine à partir du pinceau, du couteau, de la brosse à dents, de la seringue, de l'acrylique, sur la toile ou le bois.

Ce jeudi 8 juin, le public découvrira dans le cadre d'un vernissage dans les Jardins de l'Institut Français de Lomé, son projet "Masques Afropéens" qu'il a réalisé en résidence Togo Créatif, du 8 avril au 7 juin, à l'Atelier Confitéor sis à Adidogomé.

Le projet "Masques Afropéens" a pour but de renforcer la coopération culturelle entre l'Afrique et l'Union

Européenne à travers la création de 2023 masques sculptés. Ces masques seront présentés au public lors d'une exposition éphémère qui mettra en scène une œuvre monumentale de 6 mètres de haut dans les jardins de l'Institut français du Togo. L'objectif est de mettre en évidence l'efficacité de la coopération culturelle entre l'Afrique et l'UE et de favoriser des activités interculturelles. Les masques symbolisent le renouveau de la coopération culturelle entre les deux continents. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la mutualisation des cultures, et de la valorisation des échanges culturels entre l'Afrique et l'Union Européenne.



INSTITUTIONS

Sylviane Agacinski entre à l'Académie Française

Candidate pour le très convoité fauteuil 19, Sylviane Agacinski s'en est emparée le 1er juin, avec 13 voix sur 23. C'est la 7e femme à siéger actuellement à l'Académie, qui compte 29 hommes. Cette philosophe se revendique d'un "nouveau féminisme" et s'est fait connaître pour sa ferme opposition à la PMA et GPA.

Cette élection réussie est l'issue finale de plusieurs mois de doutes, soldés par 12 tours de scrutin : le fauteuil 19 est vacant depuis la disparition en 2020 de Jean-Loup Dabadie, précédé par Boileau, Chateaubriand ou René Clair.

Le 9 mars dernier, les 27 Académiciens votants n'avaient pas réussi

à se mettre d'accord et l'écrivain Éric Neuhoff n'avait pas accédé au statut d'Immortel. C'était alors le 3e tour blanc : Beigbeder, Duteurtre ou encore Franz-Olivier Giesbert s'étaient déjà pris un camouflet.

Sylviane Agacinski a été élue le 1er juin à 13 voix. Bertrand Lançon, l'historien spécialiste de l'Antiquité tardive et auteur de nombreux essais tels que *La chute de l'Empire romain* (Perrin) et *Quand la France commence-t-elle ?* (Perrin), n'a bénéficié que d'un seul suffrage en sa faveur. Deux membres ont voté blanc et sept ont marqué leur bulletin d'une croix, signifiant ne vouloir aucun des postulants.

La philosophe est la dixième femme à intégrer l'Académie française après Marguerite Yourcenar (1980), Jacqueline de Romilly (1988), Hélène Carrère d'Encausse (1990), Florence Delay (2000), Assia Djebar (2005), Simone Veil (2008), Danièle Sallenave (2011), Dominique Bona (2013) et Barbara Cassin (2018). Mais la parité est encore loin d'être atteinte...

CENSURE

La poésie d'Amanda Gorman interdite en Floride

Le délire raciste et anti-woke s'avive aux États-Unis. Une situation exacerbée par les prochaines élections où l'extrême droite devenue majoritaire dans la droite du Parti républicain s'active à exclure la littérature qu'elle juge inconvenable. Ainsi, au Texas et en Floride.

Dans les écoles élémentaires du comté de Miami-Dade, en Floride, le recueil de la poétesse Amanda Gorman, *The Hill We Climb* (La colline que nous gravissons), a été retiré des étagères des bibliothèques. La plainte d'un parent d'élève contre cet ouvrage pernicieux aura suffi... Ce 31 mai, l'organisation PEN International se joint au combat contre la censure de l'auteure dans l'État de Ron DeSantis.

«L'interdiction du livre fondateur d'Amanda Gorman, *The Hill We Climb*, est emblématique de la vague dangereuse et généralisée d'attaques contre des livres qui se produisent aujourd'hui aux États-Unis», souligne d'emblée PEN International dans un commu-



niqué.

Une référence au vaste mouvement de censure qui déploie outre-Atlantique depuis 2021. Sur la seule année dernière, 1269 demandes de retrait ont été relevées par l'Association des bibliothécaires américains, portant sur 2571 titres au total.

De son côté, PEN America rappelle que «*The Hill We Climb* a été largement salué après qu'Amanda Gorman l'ait lu lors de l'investiture du président Biden». En effet, certains se souviendront de la jeune autrice récitant le poème homonyme en 2021, une prestation qui a fait le tour du monde.

Festival

Kossi Efoui, invité d'honneur du Festilarts

"Nous sommes ravis de vous annoncer que l'écrivain togolais de renom, Kossi Efoui, sera l'invité d'honneur de la 6ème édition du Festival international des lettres et des arts (Festilarts)", ont annoncé les organisateurs de la 6ème édition qui se déroulera du 19 au 24 juin prochain.

Kossi Efoui est un auteur talentueux qui a reçu de nombreuses distinctions pour sa contribution remarquable à la littérature et au théâtre. Parmi ses prix notables, on compte le prestigieux Grand Prix Tchicaya U Tam'si du Concours théâtral interafricain de RFI pour sa pièce *"Le Carrefour"* en 1989, le Grand prix littéraire de l'Afrique Noire pour *"La Fabrique des cérémonies"* en 2002, et le Prix des Cinq continents pour son roman *"Solo d'un revenant"* en 2009.

Son dernier roman, *"Une magie ordinaire"*, est un hommage émouvant à sa mère exceptionnelle, une femme inspirée et aimante, qui a fait preuve d'un courage incroyable dans un monde de dénuement absolu. Cette perle littéraire s'inscrit parfaitement dans la thématique du festival visant à promouvoir les femmes, et célèbre l'excellence artistique de Bella Bellow et Jeannette Ahonsou, qui seront également honorées lors du Festilarts.

Lors du Festilarts, Kossi Efoui prononcera une conférence captivante et dédicacera son livre *"Une magie ordinaire"* à l'Université de Lomé.

Kossi Efoui a accordé une interview à la critique et romancière Annie Ferret. L'écrivain togolais y évoque à bâtons rompus des aspects de son roman. Il revient surtout sur la question de nation ou de territoire, qui en Afrique n'a pas véritablement de sens comme on le con-

çoit en Occident. Un pied de nez indirect au nationalisme violent qui se passe actuellement dans l'Est de l'Europe.

"Il y a même un troisième exil, celui de l'aïeul qui a fondé un village dans l'actuel Bénin. Ce village, Efoui-hoé, j'y suis allé deux fois, la première fois, j'avais dans les cinq ou six ans, la deuxième fois, c'était juste avant le covid. Ma fille Raphaëlle m'a appelée pour que je la retrouve au Bénin, je ne savais même pas si le village existait toujours. J'ai demandé. On m'a répondu avec évidence : bien sûr que ça existe ! Alors on y est allés, un peu comme un pèlerinage. Dans le mythe familial, quelque chose dit qu'à chaque génération, il y en a un qui s'en va... enfin, qui s'en va... ça dépend, comme j'ai dit tout à l'heure, Ghana, Togo, Bénin, pour l'ancêtre qui fonde Efoui-hoé, ces territoires, ça ne veut rien dire... mais tout de même, un ancêtre part de là pour le Togo, de là pour la Côte d'Ivoire, il revient, et c'est moi qui suis parti à mon tour. Ce mythe est important, parce qu'il m'aide à vivre l'exil, ça me donne comme un destin, puisque le destin de ma lignée est qu'il y en a un qui s'en va, on peut toujours parler des circonstances, c'est vrai, mais, au fond, ce que ça veut dire, c'est que, même sans ces circonstances, je serais parti quand même, mes ancêtres en ont décidé ainsi, et non pas un petit dictateur ou un petit sergent", indique l'écrivain.

Dans deux semaines pour écouter et entendre Kossi Efoui.

Le Festilarts est un festival porté Patron Henekou, le directeur de la bibliothèque de l'Université de Lomé et qui se déroule au sein de l'Université.

AZIMUTS INFOS

AVION SPATIAL CHINOIS

Retour sur terre après une mission record

Après une mission record de 276 jours en orbite, l'avion spatial chinois est retourné sur Terre. Il a atterri dans la nuit du 8 au 9 mai sur la piste d'un site militaire du Lop Nur au Xinjiang, dans le désert de Gobi. Sa mission est un succès technologique et opérationnel indéniable.

Si certaines personnes l'avaient oublié et d'autres s'interrogeaient sur la date de son retour sur Terre, les Agences spatiales et gouvernementales qui en ont les capacités le surveillaient en permanence. Lancé en août 2022, l'avion spatial chinois est revenu sur Terre dans la nuit du 8 au 9 mai après une mission record de 276 jours en orbite. L'engin volant a atterri sur la piste d'un site militaire du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, en Mongolie-Intérieure, dans le désert de Gobi.

Cette seconde mission orbitale est considérée comme un succès complet par la Chine, ce qui n'est pas surprenant, mais également par de nombreux experts occidentaux. Elle marque une "avancée importante dans la recherche chinoise sur les technologies des engins spatiaux réutilisables, qui fourniront des méthodes d'aller-retour plus pratiques et plus abordables pour l'utilisation pacifique de l'espace à l'avenir", souligne plusieurs médias d'État. Ce n'est pas certain, mais il s'agit vraisemblablement du même engin qui a effectué une première mission en 2020. Lors de cette deuxième mission, plusieurs manœuvres orbitales ont été réalisées dont au moins deux largages et récupération d'un petit satellite "compagnon" à l'aide d'un bras robotique. Un bras que les Chinois refusent d'évoquer. Quant au satellite, dont la nature et la mission ne sont pas connues, il a été ramené sur terre.

Une comparaison difficile à faire avec le X-37B américain

Il n'y a pas besoin d'être un expert pour voir que cet avion spatial chinois est très ressemblant au véhicule d'essai orbital X-37B de la force spatiale des États-Unis, construit par Boeing. Si l'on devait comparer les deux véhicules en opération, ce qui n'est pas simple car les États-Unis ne sont guère plus bavards que les Chinois sur ce sujet, on dira que du fait de son antériorité le X-37B apparaît comme un véhicule plus autonome et complet que le Chinois qui totalise seulement deux vols et moins de 280 jours passés en orbite. Le X-37B, dont on sait que plusieurs exemplaires existent, a réalisé six vols pour un total de près de 3 780 jours en orbite ! Lors de son deuxième vol, il avait réalisé une mission de 468 jours en orbite, du 5 mars 2011 au 16 juin 2012 (224 jours lors de son vol inaugural).

Il est donc possible que les objectifs des deux programmes ne soient pas nécessairement identiques. Le rôle du X-37B s'apparenterait à fournir une plateforme pour tester une grande variété de technologies et de matériaux, suivi d'un retour sur Terre, ce qui expliquerait la durée très longue de ses missions. À contrario, le véhicule chinois, certes plus récent, a pour l'instant démontré sa capacité à lancer et à récupérer des satellites, ce que fait également le X-37B. Cela laisserait à penser qu'il est conçu pour des missions moins longues et plus "offensives" que son homologue américain.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA CEDEAO, L'UEMOA ET LE CILSS

Profession de foi des dirigeants

Que fait le Président Faure?

La table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols s'est achevée le mercredi 31 mai dernier dans la capitale togolaise. Placée sous le thème « Cultiver l'avenir en nourrissant les sols », la rencontre qui a réuni 3 Chefs d'Etat, des ministres et des experts de la Banque Mondiale, de la CEDEAO, des structures productrices d'engrais (l'Office chérifien des phosphates et Dangoté) leur a permis de faire le tour de la question. Les débats d'une haute qualité ont abouti à une feuille de route sur la santé des sols contenue dans une déclaration dite de Lomé qui a été adoptée par les participants.

Eric J.

Prise de conscience

Portée par la Commission de la CEDEAO, la Déclaration de Lomé relève que les Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS s'engagent, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers et du Secteur Privé, à améliorer d'urgence l'accès aux engrais minéraux et organiques des petits producteurs et productrices agricoles, en mettant l'accent sur les cultures assurant la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires des populations, notamment à travers des programmes d'interventions publiques ciblées (subventions intelligentes, appui budgétaire pour l'acquisition d'engrais, etc.). « **Conscients de la nécessité et l'urgence d'agir individuellement et collectivement pour changer significativement les trajectoires des systèmes de production agroalimentaire en faveur d'une productivité agricole plus durable et résiliente dont la santé des sols est la pierre angulaire, nous déclarons l'engrais, tant de source minérale qu'organique, produit stratégique sans frontières, libre de circuler sans entraves, dans l'es-**



Le Président Faure Gnassingbé s'adressant à l'assistance

pace CEDEAO, UEMOA et CILSS conformément aux dispositifs réglementaires régionaux en vigueur ou à améliorer; Déclarons la santé des sols comme un pilier critique de la sécurité alimentaire et d'un modèle agricole durable; et par conséquent, les programmes de sa préservation/restauration doivent bénéficier du financement des partenaires au développement et des budgets des Etats», lit-on dans la Déclaration.

Ainsi, tous les Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS vont créer un environnement

favorable pour un accès effectif des producteurs et productrices agricoles aux engrais et autres intrants agricoles, et ; la mise en œuvre de stratégies et de plans de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et la Santé des Sols.

C'est ce qu'on peut appeler une profession de foi des dirigeants des Etats de l'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires pour booster l'agriculture dans la région et au Sahel.

Faure Gnassingbé bien au fait
Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé l'a si bien illustré en ces termes : « ... **derrière les mots d'intrants et de santé des sols,**

c'est la vie quotidienne de millions d'Africains et surtout leur sécurité alimentaire qui est en jeu. Dès lors, il n'y a pas de sujet plus fondamental que celui de l'agriculture régionale et particulièrement de la gestion de la terre qui la porte ». Il y voit une ques-

misme des démographies des pays de la sous-région. Bientôt, le couloir urbain reliant Abidjan à Lagos comptera 50 millions de personnes, une croissance qui se poursuivra durant des décennies. Il faut donc agir...

Le Togo, une longueur

d'ici à 2015. « **Nous en sommes malheureusement bien loin. En 1961, l'Afrique subsaharienne utilisait en moyenne 6kg d'engrais par hectare. En 2021, ce chiffre avait doucement grimpé à 20kg par hectare. Sur la même période, l'utilisation d'engrais en**



tion de souveraineté alimentaire d'autant qu'après des décennies de constante amélioration, la faim est malheureusement de retour sur le continent africain. « **Dans la sous-région, 30 millions de personnes étaient en état de sous-nutrition en 2010. En dix ans, ce chiffre a presque doublé à 57 millions de personnes qui étaient en sous-nutrition dans la région en 2021,** » renseigne Faure Gnassingbé. Selon les estimations de la banque Mondiale, ce sont 41,9 millions de personnes qui pourraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire entre juin et août 2023. A cette urgence humanitaire, vient s'ajouter la tendance de fond du dyna-

d'avance...

Agir, Faure Gnassingbé l'a compris très tôt et l'a traduit dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui met un accent particulier sur l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles. L'organisation des fora nationaux des producteurs agricoles (FOPAT) dans toutes les régions du pays durant les trois premiers mois de l'année répond à un tel souci. L'objectif pour le secteur agricole y est de garantir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo par la production nationale, et de renforcer les industries de transformation agroalimentaire, source de création d'emplois décents et durables, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Pour y parvenir, le gouvernement togolais s'est employé, à l'amélioration de la santé des sols et à mobiliser d'importantes quantités d'engrais, à travers notamment : l'établissement de la carte de fertilité des sols assortie de recommandations de nouvelles formules d'engrais spécifiques aux différentes zones de production ; la facilitation de l'accès aux intrants notamment les engrais minéraux grâce à la disponibilité de ces engrais et l'octroi aux petits producteurs de subvention sur le prix des engrais ; la promotion de la fabrication et de l'utilisation des engrais organiques grâce au soutien des initiatives locales pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; et la promotion des pratiques d'agriculture durable dans les exploitations notamment l'agroforesterie, l'agroécologie et l'agriculture biologique, la gestion intégrée de la fertilité des sols.

Le rendement à échelle

Pour Faure Gnassingbé, la pression grandissante sur le foncier et l'impératif de maîtriser la déforestation doivent encourager à augmenter des rendements qui, jusqu'à présent, sont en deçà des recommandations. En 2006, la déclaration d'Abidjan s'était fixé l'objectif d'une utilisation moyenne en Afrique de 50kg d'engrais à l'hectare

Asie était passée de 20kg à 150kg à l'hectare», fait observer le Dirigeant togolais. Aussi, le rendement des céréales n'a cru que modestement, passant d'une tonne à l'hectare en 1961 à 1,75 en 2021. En comparaison, le rendement céréalier en Asie est passé d'un peu plus d'une tonne à plus de 4 tonnes à l'hectare. « **Les intrants, et en particulier les engrais, joueront ici un double rôle : combinés à une mécanisation plus importante, ils permettront de profiter pleinement des semences améliorées; utilisés judicieusement, ils aideront à atténuer l'inévitable perte de fertilité qu'implique une utilisation plus intensive des terres et des jachères plus courtes,** » indique Faure Gnassingbé.

L'appui de la Banque Mondiale

L'institution de Bretton Woods qui accompagne déjà les pays de la sous-région dans l'achat d'engrais, a réitéré sa disposition à poursuivre ses efforts, relever les défis structurels persistants, afin d'encourager et promouvoir le développement d'un système agricole équitable, productif et durable, qui réponde aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations et qui crée des emplois pour les jeunes.

A en croire Ousmane Diagana, le vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la Banque mondiale, à court terme, la Banque mondiale s'engage à travailler aux côtés des pays de la région pour faciliter l'acquisition des engrais tout en soutenant la mise en place des mécanismes de subventions ciblées, efficaces et transparents en partenariat avec le secteur privé. A moyen terme, elle va augmenter ses investissements dans le secteur partant de plus de 4 milliards des fonds IDA déjà approuvés et en cours d'exécution en Afrique de l'Ouest et centrale à plus de 5,5 milliards de dollars d'ici 2024. « **Nous accompagnerons les projets bancables de production d'engrais minéraux et organiques, en particulier la production des engrais verts,** » a déclaré Ousmane Diagana.

CAFÉICULTURE, CACAOCULTURE ET AGROFORESTERIE

88.000 jeunes plants mis à la disposition des producteurs

Late Pater

C'est la sixième fois de suite que l'appui technique et financier du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC, structure étatique) à l'organisation non gouvernementale Avenir de l'Environnement (ADE) a favorisé la remise gratuite de jeunes plants aux producteurs. Le 2 juin 2023, sur l'un des deux sites de production créés par ADE, à Tové Agbésia dans la banlieue-est de la ville de Kpalimé, **55.000 jeunes plants cacaoyers, 25.000 jeunes plants caféiers et 8.000 jeunes plants agroforestiers** (soit un total de 88.000 jeunes plants) sont ainsi mis à la disposition des producteurs de la Fédération des unions producteurs de café et de cacao au Togo (FUPROCAT), des producteurs de Syndicat indépendant des acheteurs de cafés et de cacao (SIACCTO) et des producteurs individuels.

L'initiative de l'ONG ADE, qui se concrétise depuis la campagne agricole 2017-2018, est née d'une préoccupation des acteurs concernés : alors que le café et le cacao occupaient une bonne place dans les exportations du pays, les deux

cultures de rente ont brusquement entamé un déclin en termes de superficies emblavées et de quantités produites. Conséquence du vieillissement des plantations et des planteurs, de la recrudescence des ravageurs, de la dégradation du sol et de l'environnement forestier et des feux de végétation, surtout après la libéralisation des filières caféière et cacaoyère en 1996. Par exemple, dans les années 1970, le verger cacaoyer était estimé à 40.000 hectares et celui du café à 60.000 hectares ; ces superficies sont aujourd'hui réduites, respectivement, à 28.000 hectares et 38.000 hectares. Du coup, le gouvernement a entrepris de relancer les filières. Dans cette remontée de la pente, le projet d'appui aux producteurs de café et cacao en matériel végétal a inscrit de renforcer les capacités des producteurs de café et cacao par l'augmentation des surfaces cultivées et des rendements et d'améliorer les revenus des producteurs dans la chaîne des valeurs du café et cacao. C'est cette opportunité qui est saisie par l'ONG ADE, avec l'aide du CCFCC. Naturellement, une fois encore, le directeur de l'ONG ADE, Tefe Prince Yawo, n'a



pas manqué de dire merci au CCFCC et son Secrétaire général, Enselme Gouthon.

Les jeunes plants cacaoyers et caféiers remis aux producteurs servent à renouveler les vieilles plantations et les étendre alors que les plants agroforestiers sont prévus pour garantir l'ombrage aux plantations. A noter que, en dehors de la fourniture des jeunes plants, le CCFCC accompagne les acteurs dans la gestion des feux de végétation et la fourniture d'engrais chimique café aux producteurs pour fertiliser leurs plantations caféières.

En rappel, avant les 88.000 nouveaux jeunes plants, le partenariat CCFCC / ADE avait exposé son bilan en 5 ans (de 2017 à 2021),

en termes de capitalisation : 234.750 cacaoyers représentant environ 176 hectares de plantations cacaoyères, ayant produit 88.053 kg de cacao marchand et engendré 88.053.000 francs Cfa de revenus aux bénéficiaires ; 25.500 plants caféiers représentant près de 20 hectares de plantations, ayant produit environ 12.000 kg de café marchand et engendré un chiffre d'affaires de 10.200.000 francs Cfa ; 61.000 plants agroforestiers pour le couvert végétal, sur plus de 2.022 hectares. En mai 2022, 73.000 jeunes plants cacaoyers, 19.500 jeunes plants caféiers et 11.000 jeunes plants agroforestiers avaient été remis aux planteurs.

ALLÈGEMENTS FISCAUX EN 2022

9 impôts concernés et 557 mesures, pour 113,7 milliards Cfa

Eric J.

Lorsque l'Etat doit renoncer à certains encaissements, ça s'appelle dépenses fiscales de l'Etat. Ou bien une perte de recettes pour l'Etat et les collectivités locales à travers le Trésor public. La dépense fiscale, c'est donc un abandon de recettes fiscales, résultant de la mise en œuvre du dispositif législatif, réglementaire et conventionnel qui déroge à une norme fiscale (système fiscal de référence), en vue d'alléger la charge d'impôt d'un contribuable ou d'un secteur d'activités. Elle prend la forme des abattements sur le revenu imposable, d'une réduction du taux de l'impôt, des exonérations, des crédits d'impôts, des exemptions et des régimes spéciaux.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Togo vient de publier son rapport d'évaluation des dépenses fiscales portant sur l'année 2022. Lors du premier exercice, l'évaluation a porté sur cinq (5) impôts en 2019 ; au second exercice, sept (7) impôts en 2021. Cette fois-ci, l'évaluation des renonciations fiscales, au titre de l'année 2022, a porté sur **neuf (9) impôts directs et indirects**. Les mesures d'exonérations liées aux impôts indirects sont : **la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le droit de douane, la redevance statistique, le prélèvement national de solidarité (PNS) et les autres droits d'accises**. En lien avec les impôts directs, il s'agit de **l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu de personnes physiques, la patente et la taxe foncière**. Un an plus tôt, les dépenses fiscales sont contenues dans 471 mesures ; pour 2022, ce sont **557 mesures** liées aux neuf impôts et contenues dans les différents textes juridiques que sont le code général des impôts, les lois de finances, les codes des douanes (national et de la CEDEAO), le statut de la zone franche, le code des investissements, les codes miniers (national et de

l'UEMOA), les conventions particulières et les autres textes réglementaires. Le rapport indique que 502 dépenses fiscales ont été évaluées sur les 557 recensées, soit un taux de 90,1%. Au 31 décembre 2022, le coût budgétaire des dépenses fiscales est estimé à **113,7 milliards de francs Cfa** contre 106,4 milliards en 2021, soit 16,1% des recettes liquides et 2,2% du PIB. Par impôt, ce coût budgétaire est réparti comme suit : 40,8 milliards pour la TVA (35,9%) ; 26,7 milliards pour l'IS (23,5%) ; 19,9 milliards pour le droit de douane (17,5%) ; 15,9 milliards pour la redevance statistique (14%) ; 7,9 milliards pour la patente (6,9%) ; 2,0 milliards pour les autres droits d'accises (1,8%) ; 318,1 millions pour le PNS (0,3%) ; 110,7 millions pour la taxe foncière (0,1%) et 40,8 millions pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

D'après l'Unité de politique fiscale, qui a produit le rapport d'évaluation, ce sont 776 mesures qui ont dérogé au régime général des impôts, droits et taxes recensées, pour l'évaluation, lors de l'exercice budgétaire 2022. La plupart de ces mesures dérogatoires sont contenues dans les accords de siège (29,4%), le code général des impôts (19,6%), les conventions particulières (14,9%) et les autres lois (12,9%). Suivant la nature des impôts, les dérogations liées à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont les plus importantes (21,1%), suivies de celles liées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (16,4%), à l'impôt sur les sociétés (16,1%), au droit de douane (13,7%) et au prélèvement national de solidarité (4,6%).

Les 557 dépenses fiscales ont été identifiées sur cet ensemble de 776 mesures dérogatoires recensées. Dans ce lot, les proportions fondées sur les sources juridiques sont : accords de siège (21%), conventions particulières (20,1%), code général des impôts (20,1%) et code des douanes (1,8%). Et la répartition par impôt donne : impôt sur le revenu des

personnes physiques (18,5%), impôt sur les sociétés (18,1%), taxe sur la valeur ajoutée (17,4%), droit de douane (13,5%), patente (8,6%), redevance statistique (6,1%) et prélèvement national de solidarité (4,5%). Comme bénéficiaires, les entreprises ont cumulé 62,8% des dépenses fiscales identifiées ; les institutions internationales et représentations diplomatiques 11% ; les associations et ONG 10,4% ; les ménages 8,1% ; les administrations publiques et autres entités d'utilité publique 1,3%.

La suite de la répartition des dépenses fiscales est liée à la fonction budgétaire, aux secteurs d'activités et aux Objectifs de développement durable (ODD). Ainsi, 78,8% des dérogations ont été accordées aux affaires économiques ; «Protection sociale» 8,4% ; «Santé» 5,9% ; «Logement et équipements collectifs» 2,3% ; «Enseignement» 2% ; «Services généraux» 1,8% ; secteur tertiaire (dominé par la branche «finance») 50,4% ; secteur secondaire (dominé par la branche «industrie») 36,1% ; secteur primaire 3,1% ; 10,4% pour toutes les branches de l'économie ; «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi pro-

ductif et un travail décent pour tous» (ODD8) 31,4% ; «Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation» (ODD9) 19,4% ; «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie» (ODD4) 16,7%. Enfin, par objectif, les dépenses fiscales visant à «encourager les investissements, les exportations et développer les zones défavorisées», «développer le secteur minier» et «mobiliser l'épargne et réduire le coût de financement» sont les plus importantes avec des proportions respectives de 17,7%, 16,3% et 14,2% ; ensuite, 9,8% pour «développer l'économie sociale» et 7,9% pour «promouvoir l'intégration régionale et sous-régionale».

Les taux d'évaluation des dépenses fiscales étaient de 92,9% et 93,8% dans les deux premiers rapports. Cette fois-ci, le taux est de 90,1%. Toutes les dépenses fiscales contenues dans le code des douanes et dans le code des investissements ont été totalement évaluées ; dans les autres lois 97,4% ; dans les autres textes 96,4% ; dans les codes miniers 95% ; dans les conventions particu-

lières 92% ; dans le statut de la zone franche 90% ; dans les accords de siège 85,5% ; et dans le code général des impôts 80,4%. En détails, les dépenses fiscales liées aux autres droits d'accises, au droit de douane et à la redevance statistique ont été totalement évaluées ; à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (sur 103 dépenses) 97,1% ; à la patente 95,8% ; à l'impôt sur les sociétés 88,1% ; à la taxe sur la valeur ajoutée 87,6% ; et à la taxe foncière 86,7%. En outre, 94,3% des dépenses fiscales au profit des entreprises ont été évaluées ; 88,9% pour les ménages ; 82% pour les institutions internationales et représentations diplomatiques ; 81% pour les associations et ONG ; et 42,9% pour les administrations publiques et autres entités d'utilité publique, etc.

Au vu des limites à l'évaluation, il est recommandé une meilleure organisation des données notamment celles n'ayant pas fait objet de l'évaluation ; la codification des exonérations des impôts surtout indirects en régime intérieur ; le renforcement de la législation fiscale pour rendre plus contraignante l'obligation déclarative pour les entreprises bénéficiant de régimes dérogatoires ; l'automatisation

de la gestion des régimes dérogatoires. «La mise en œuvre progressive de l'ensemble de ces recommandations permettra d'élargir le périmètre et d'améliorer la précision de l'évaluation des dépenses fiscales», conclut le rapport. Le 21 novembre 2022, par arrêté, le Comité national d'évaluation des dépenses fiscales est créé. Il est chargé de définir la méthodologie d'évaluation des dépenses fiscales, identifier les sources de données, recueillir les données, organiser et rassembler les informations en vue de l'élaboration du rapport d'évaluation des dépenses fiscales, élaborer le rapport annuel des dépenses fiscales (au plus tard le 30 septembre de chaque année), déterminer le rapport coût/bénéfice des dépenses fiscales et en mesurer l'efficacité, proposer une rationalisation et une stratégie de réduction des dépenses fiscales.

En gros, les recettes non liquides enregistrées s'établissent à 160,3 milliards en 2022 contre 138,8 milliards en 2021 pour respectivement 864,8 milliards et 779,6 milliards de recettes recouvrées. Elles représentent 18,5% des recettes fiscales budgétaires et 3,2% du produit intérieur brut (PIB).

DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Une nouvelle Unité de Soins Périphérique et un abattoir moderne inaugurés par Sandra JOHNSON

F. Woussou

En lien avec le mandat social du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, la ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, vient d'inaugurer une unité de soins périphériques (USP) à Fio-Kondji, localité située dans la commune des Lacs 1. Elle comprend huit (08) salles à savoir salle de consultation, de soins, d'accouchement, de suite d'accouchement, de consultation prénatale, de petite chirurgie, pharmacie et une grande salle d'attente. « **La construction de cette Unité de soins périphériques (USP), répond à la vision du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé de garantir la santé à tous les Togolais et à moindre coût** », a-t-elle dit, rappelant les efforts du Chef de l'Etat en matière de santé avec notamment la mise en place



Une vue partielle de l'abattoir de Hémazo (Commune Lacs 1 Aného)

de plusieurs programmes dont Wezou et l'Assurance maladie universelle. Le programme WEZOU ambitionne d'augmenter progressivement le nombre de femmes qui suivent les soins pendant leur grossesse (suivi régulier, accouchement dans les formations sanitaires, soins néonataux...) afin d'amoinrir considérablement les risques d'accouchement difficile pour nos sœurs et nos mères. Une USP est donc la bienvenue pour porter à échelle ce souhait de la plus haute autorité du pays qui a fait de l'inclusion sociale, en particulier celle des femmes, un pilier de sa vision de développement

durable pour le pays.

Dans la même commune des Lacs 1, Sandra Johnson a également inauguré un abattoir moderne dans la localité de Hémazo, comprenant des bureaux, une salle de traitement des bêtes, une salle pour l'battage des bêtes, une chambre froide, une salle de vente de la viande, des lavabos et des

l'érection de ce joyau dans la commune Lacs 1 est un ouf de soulagement pour les acteurs de la filière des préfectures des Lacs, Yoto, Vo, Bas Mono et des localités frontalières, dont Grand Popo au Bénin qui viendront s'y approvisionner. « **Les communautés bénéficiaires ont témoigné leur sincère gratitude au chef de l'Etat pour cette importante réalisation qui permet aux acteurs d'exercer leurs activités dans des conditions satisfaisantes** », peut-on lire sur les réseaux sociaux de la Présidence togolaise.

Ces dernières années, le Gouvernement fait des efforts pour doter cer-



sanitaires. « **Cette infrastructure qui est une concrétisation d'une promesse du chef de l'Etat suite à un besoin exprimé par les populations** », révèle une note de la Présidence togolaise. Quand on sait l'importance de nos jours de la problématique de la qualité de la viande qui est servie aux populations, faute d'abattoir moderne dans les localités du pays,

taines grandes villes du pays d'un abattoir moderne. Pour la capitale Lomé, un nouveau site a été désigné vers la ville de Tsévié pour la construction d'un grand abattoir moderne qui va servir Lomé et ses environs. L'actuel abattoir de Lomé, situé dans la zone portuaire est devenu obsolète pour une ville qui ne cesse de s'accroître en superficie et en population.



Coupure de ruban à l'USP de Fio-Kondji par Sandra JOHNSON

RENFORCEMENT DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Une mission du FMI au Togo

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne au Togo du 5 au 8 Juin. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Renforcement de la gestion des finances publiques » sur la période 2023-2026, sur financement de l'Union européenne. « **Cette mission a pour objectif de prendre les orientations des autorités togolaises et de recenser les besoins des services pour programmer l'assistance technique pour les trois années à venir** », indique un commu-

nié du FMI.

Ce nouveau projet « Renforcement de la gestion des finances publiques », comporte essentiellement 3 axes d'intervention : l'axe 1 : Budgétisation des programmes et budgétisation basée sur les priorités avec pour objectif la préparation, l'exécution et le reporting d'un budget complet, crédible et qui contribue à réaliser des politiques publiques telles que l'égalité de droit entre homme-femme et la lutte contre les changements climatiques ; L'axe 2 est relatif à

la gestion des investissements publics avec pour objectif de renforcer la programmation, la budgétisation et l'exécution des projets d'investissement public ; L'axe 3 est en lien avec la gestion des risques budgétaires avec pour objectif le renforcement de l'analyse et de la gestion des risques pouvant affecter les finances publiques.

Le FMI fait savoir que le nouveau projet s'appuie sur les progrès réalisés par deux précédents projets, sur financement de l'Union Européenne, respec-

tivement, sur les périodes 2012-2016 et 2018-2022, et qui ont permis de renforcer les capacités dans les domaines de la préparation du budget, de l'information financière, ainsi que de la gestion de la trésorerie et de la dette. « **Les récents résultats enregistrés sont notamment i) la bascule au budget programme ii) l'introduction de la budgétisation sensible au genre et iii) les premiers travaux pour introduire une budgétisation sensible au**

(suite à la page 7)

SANTÉ +

PUNAISES DE LIT

Comment les reconnaître et s'en débarrasser ?

Les punaises de lit font leur retour dans les logements, même très propres, car elles résistent à certains traitements. Sachez reconnaître ces animaux nuisibles pour mettre en place les bonnes mesures et vous en débarrasser définitivement.

Les punaises de lit ont un effet néfaste sur la santé des habitants et leur qualité de vie. En plus de les piquer, elles leur donnent bien du souci. Vous avez un doute sur la présence de ces insectes chez vous ? Voici quelques critères pour bien reconnaître ces petits animaux :

- Une punaise de lit est visible à l'œil nu. À l'âge adulte, elle mesure entre 4 et 7 millimètres, c'est-à-dire qu'elle est à peu près de la taille d'un pépin de pomme ;
- les punaises de lit sont de couleur rouge à brun, à cause du sang qu'elles absorbent ;
- elles ne sautent pas, ne volent pas, et se déplacent un peu comme des fourmis ;
- actives la nuit, les punaises de lit sont souvent présentes dans les chambres, au niveau des matelas et des sommiers. Mais si elles sont nombreuses dans le logement, elles peuvent gagner d'autres pièces et d'autres "cachettes" : vêtements, chaises, tapis, canapés, fissures... ou plinthes ;
- si votre lit est infesté, vous risquez d'avoir des piqûres ;
- des petites taches noires sur les draps peuvent être des excréments laissés par les punaises de lit ;
- les punaises de lit laissent aussi des œufs, blancs, disposés en grappes.

Pour empêcher les punaises de lit d'entrer dans votre logement, vous pouvez prendre quelques mesures de précaution. Par exemple, si vous achetez des vêtements ou du mobilier d'occasion, inspectez-les pour vérifier l'absence de punaises. Soyez vigilant en voyage : évitez de mettre vos vêtements sur le lit ou dans les tiroirs de l'hôtel ; vérifiez votre valise et son contenu à votre retour. Si vous vivez dans un logement collectif, bouchez les fissures des murs.

(à suivre)

FOOTBALL/ D1 LONATO

ASKO remporte le titre au terme d'une saison palpitante !

Dans une saison pleine de suspense, la D1 LONATO a atteint ce dimanche son point culminant avec la fin de la 30e journée. Après une lutte acharnée entre les équipes, c'est finalement l'Asko qui s'est hissée au sommet du classement, remportant ainsi le championnat saison 2022-2023.

Hervé A.

L'ASKO a été impressionnante tout au long de la saison, démontrant une cohésion d'équipe et une détermination inébranlable. Avec une performance solide de 30 matchs sans défaite, les jaune et noir de la Kozah ont atteint un total de 68 points, confirmant ainsi leur domination et leur place en tête du classement.

L'équipe de l'ASCK a également réalisé une saison remarquable, se classant deuxième avec 62 points. Les chauffeurs de la Kozah ont offert une concurrence féroce aux "Kondona", mais n'ont pas réussi à les dépasser dans la dernière ligne droite du championnat.

Dyto a terminé à la troisième place avec 50 points, montrant sa capacité à rivaliser avec les meilleures équipes de la D1 LONATO. AS Gbohloe-su s'est classé quatrième avec 46 points, tandis que l'AS OTR a pris la cinquième place avec 43 points.

Dans le ventre mou du classement, Sémassi a réussi à conserver sa sixième place avec 41 points, tandis que l'AS Binah grimpe à la septième place avec 39 points. Tambo et Espoir FC ont terminé respectivement huitième et neuvième avec 38 et 37 points.

Unisport a complété le top 10 avec 36 points, suivi de près par Gomido avec 33 points. L'Entente II, l'AS Togo Port et Kakadl se sont retrouvés à égalité avec 31 points chacun. Mais grâce à la confrontation directe, l'AS Togo Port prend la 12ème place tandis que l'Entente II et Kakadl sont respectivement 13ème et 14ème. Angés FC, de son côté, a pris la 15e place avec 25 points. Enfin, Sara FC a terminé à la 16e et dernière place avec 23 points.

La saison de la D1 LONATO a été marquée par des rencontres passionnantes, des buts spectaculaires et une compétition intense entre les équipes. Les supporters ont été ravis de l'action sur le terrain et ont soutenu leurs équipes tout au long du championnat.

Yéré Justin, meilleur buteur

Yéré Justin, joueur talentueux de l'ASKO, a ébloui la D1 LONATO cette saison en se hissant au sommet du classement des buteurs avec un total remarquable de 17 réalisations. Sa capacité à trouver le fond des filets et sa contribution essentielle à l'attaque de son équipe ont été des éléments clés du succès des jaune et noir tout au long de la compétition.

L'une des performances les plus marquantes de Yéré Justin a eu lieu le 10 décembre 2022 lors du match



de la 6ème journée contre Angés FC au stade de Kégué. Ce jour-là, il a inscrit un triplé, démontrant sa capacité à marquer des buts cruciaux et à faire basculer le cours des rencontres. Ce match restera gravé dans les mémoires des fans de l'ASKO.

Le 17 mai dernier, Yéré Justin a livré une autre performance époustouflante lors de la rencontre opposant l'ASKO à l'Entente II. Avec un triplé mémorable, Yéré Justin a été l'acteur principal de la victoire éclatante de son équipe. Ses buts aux 14e, 16e et 73e minute de jeu ont mis en lumière sa technique, sa précision et sa capacité à changer le cours du match en faveur de l'ASKO.

Maintenant que le championnat est terminé, les équipes vont prendre une pause bien méritée avant de se préparer pour la prochaine saison. Les entraîneurs et les joueurs évalueront leurs performances, renforceront leurs points faibles et se prépareront à revenir encore plus forts.

L'ASKO, couronnée championne, recevra une récompense de 20 millions de francs CFA en reconnaissance de sa domination tout au long de la saison. L'ASCK, qui a terminé deuxième, se verra attribuer une récompense de 10 millions de francs CFA. Enfin, Dyto classé troisième recevra une enveloppe de 5 millions de francs CFA.

LIGUE DES CHAMPIONS/

Al Ahly remporte la première manche de la finale

Le club égyptien s'est imposé 2-1 à domicile face au Wydad Casablanca, en match aller de la finale de la Ligue des Champions TotalEnergies de la CAF marquant un pas vers son 11ème trophée dans la compétition. Grâce au but marqué à l'extérieur, les marocains gardent toutes leurs chances.

Al Ahly a assuré le service minimum à domicile, à l'occasion de la manche aller de la finale de la Ligue des Champions TotalEnergies face au Wydad Casablanca. Les égyptiens se sont imposés 2-1.

Ils ont ouvert le score en fin de première période grâce au sud-africain Percy Tau (45+3). Mahmoud Soliman, alias Kahraba, a ensuite doublé la mise à la 59ème minute. Mais le but de Saïf-Eddine Bourha permet aux marocains de réduire le score (87e). Un but à l'extérieur qui pourrait s'avérer précieux dimanche prochain lors du match retour au Stade Mohammed V de Casablanca.



Dès le coup d'envoi, les égyptiens, conscients de l'importance de prendre une belle option à domicile, ont tout de suite mis le pied sur l'accélérateur. Face à la pression offensive égyptienne, Arsène Zola Kiaku a failli tromper son propre gardien, en voulant dégager un ballon d'Aliou Dieng (7e).

Mahmoud Soliman, alias Kahraba, après avoir échappé à la vigilance des défenseurs marocains, se présente face au portier Youssef El Motie qui doit briller pour écarter son tir (18e). Al Ahly croit ensuite obtenir un penalty suite à une main de Bouly Sambou signalée par l'arbitre dans la surface (30e). La

sanction est ensuite annulée après l'intervention de la VAR.

Pressés, les poulains de Sven Vandebroek réagissent avec des offensives sporadiques. Leur meilleure action de la première manche est à mettre à l'actif de Reda Jaadi, auteur d'une magnifique reprise, magistralement écartée par le gardien Mostafa Ahmed Abdelaziz Mohamed (40e).

Les égyptiens finissent par concrétiser leur domination en toute fin de première période, avec l'ouverture du score de Percy Tau (45+3). Après un excellent travail sur le côté, Elshahat dépose le ballon sur la tête du sud-africain qui ajuste parfaitement le gardien

Youssef El Motie, impuissant.

Au retour des vestiaires, Al Ahly creuse rapidement l'écart grâce à un but de Kharaba (59e). Profitant d'une sortie manquée du portier El Motie, Elshahat sert parfaitement l'attaquant égyptien qui frappe dans les buts pratiquement vides.

Loin d'assommer les marocains, ce deuxième but égyptien semble les avoir plutôt revigorés. Al Ahly est sauvé par le poteau sur un missile de Attiat Allah (59e). Les égyptiens reviennent à la charge. Un plat du pied de Kahraba, bien trouvé par Percy Tau dans la surface, est magistralement capté par El Motie (72e).

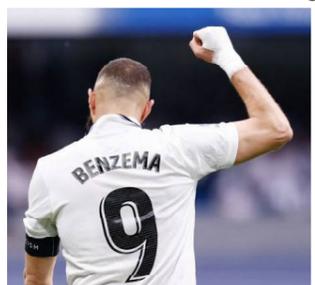
Le Wydad trouvera finalement la réduction du score grâce à Saïf-Eddine Bourha (86e). Entré quelques minutes plus tôt, il convertit un centre bien senti de Ayoub El Amloud. Al Ahly s'impose finalement 2-1 mais le but inscrit par le Wydad à l'extérieur pourrait peser lourd au décompte final.

ESPAGNE/ LIGA

Le Real Madrid rend hommage à sa légende Karim Benzema

Clap de fin. Après 14 ans passés au Real Madrid et littéralement tous les trophées possibles remportés, Karim Benzema a décidé de quitter le club merengue. De nombreuses personnalités lui ont rendu hommage.

Tout simplement la fin d'une ère. Après les départs de Cristiano Ronaldo et Gareth Bale ces dernières saisons, Karim Benzema était le seul membre restant de la célèbre attaque BBC du Real Madrid. Ce dimanche 4 juin restera dans les têtes des supporters madrilènes, puisqu'il acte le départ de l'international français du Real Madrid. Arrivé dans le club madrilène en 2009 en provenance de l'Olympique Lyonnais, KB9 a passé 14 saisons



au Real Madrid, remportant tous les trophées possibles dont cinq Ligues des champions et surtout le Ballon d'Or en 2022.

Dans son communiqué annonçant le départ de l'ex-Lyonnais, le Real Madrid a été logiquement le premier à lui rendre un bel hommage. "La car-

rière de Karim Benzema au Real Madrid a été un exemple de comportement et de professionnalisme, et a représenté les valeurs de notre club. Karim Benzema a gagné le droit de décider de son avenir (...) Le Real Madrid est et sera toujours sa maison, et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, le meilleur dans cette nouvelle étape de sa vie", était-il écrit.

Rapidement, les hommages publics de ses coéquipiers ont été publiés. Son partenaire d'attaque Vinicius Jr., avec qui Benzema a formé un beau duo ces deux dernières années, a fait part de sa tristesse dans un beau message. "Benzvini, Vinzema... Peu importe. Le résultat a toujours été le même : des buts, des rires, des titres

et surtout de l'apprentissage. Lorsque le garçon de São Gonçalo, trop timide, est arrivé à Madrid en 2018, tu as été le premier à me recevoir. Je n'oublierai jamais".

Un texte touchant, suivi d'un joli message d'un autre coéquipier brésilien, Rodrygo Goes. "Merci beaucoup pour tous les moments que nous avons vécus ensemble ! Merci pour chaque leçon, chaque but, chaque passe décisive, les titres que nous avons gagnés ensemble et même pour le privilège de faire partie de votre Ballon d'Or. Écrire ceci semble être un rêve lointain pour le Rodrygo d'il y a 10 ans, qui se réveillait le samedi pour regarder jouer le Real Madrid", a-t-il écrit, sur Twitter.

BREVES

Les Jeux de l'AFCNO en projet pour 2024

A un peu plus de 400 jours de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, la francophonie sportive se met en ordre de bataille. Pour preuve le récent séjour dans la capitale française du Tchadien Abakar Djermah (photo ci-dessus), le président de l'Association francophone de comités nationaux olympiques (AFCNO).

A Paris, le dirigeant africain a rencontré plusieurs acteurs majeurs de l'espace francophone, dont la Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, et la directrice générale du Comité international des Jeux de la francophonie, Zeina Mina. Abakar Djermah a surtout présenté et détaillé la stratégie de l'AFCNO pour la période 2023-2026, quatre années marquées par l'organisation successive des Jeux de la Francophonie 2023 à Kinshasa, des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris, puis des Jeux olympiques de la Jeunesse 2026 à Dakar.

Parmi les priorités de l'AFCNO, un projet d'organisation à la fin de l'année 2024 de la première édition des Jeux de l'AFCNO, la tenue d'un séminaire des dirigeants sportifs francophones en France avant les Jeux de Paris 2024, et enfin l'organisation de l'assemblée générale de l'AFCNO en marge des Jeux de Paris 2024.

Toute l'Afrique sur la plage

L'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA) peut se froter les mains : la deuxième édition de ses Jeux africains de plage, prévue du 24 au 30 juin à 2023 à Hammamet, en Tunisie, devrait battre tous les records.

A moins d'un mois de l'événement, l'ACNOA a enregistré la participation de 53 pays, sur les 54 comités nationaux olympiques membres. Une participation en forte hausse par rapport à la première édition, organisée en 2019 au Cap-Vert, où 42 pays avaient envoyé une délégation. A Hammamet, l'événement rassemblera 30 épreuves dans 16 disciplines, dont deux sports de démonstration. La Tunisie, pays-hôte, sera représentée dans 28 compétitions.

L'Algérie suivra de près, avec une présence d'athlètes ou d'équipes dans 26 épreuves du programme. Les Jeux africains de plage seront qualificatifs pour les Jeux mondiaux de plage, qui doivent se tenir au mois d'août à Bali, en Indonésie.

Les 3 records battus par Osimhen

Naples, champion d'Italie pour la première fois depuis la saison 1989-1990 (époque Maradona), le doit en grande partie à Victor Osimhen. Le buteur international nigérian (24 sélections, 15 buts) n'avait remporté jusqu'alors qu'une Coupe du monde U17 et une CAN U23, en 2015. En plus de garnir son palmarès, il a également battu 3 records cette saison.

Victor Osimhen est devenu cette saison le premier Africain à terminer meilleur buteur de la Série A italienne, avec un total impressionnant de 26 buts en 32 matchs. En remportant le prix Paolo Rossi (autrefois "Capocannoniere"), l'attaquant des Super Eagles a donc réalisé une saison exceptionnelle, confirmant ainsi le bien-fondé de son transfert depuis le LOSC à l'été 2020.

La saison passée, il avait inscrit 14 buts. Celle d'avant, 10. Il a donc su monter en puissance au fil des ans pour emmener Naples sur le toit de l'Italie. Il est aussi devenu le premier Africain à avoir marqué autant au cours d'une saison en Serie A, battant ainsi le record de Samuel Eto'o (Inter Milan) qui s'était arrêté à 21 buts en 2010-2011. De quoi attirer les convoitises de nombreuses écuries européennes, dont le Real Madrid qui cherche un remplaçant à Karim Benzema.

En inscrivant autant de buts (26) et en devenant champion de Serie A, Victor Osimhen a aussi égalé un record vieux de 14 ans. La dernière fois qu'un joueur avait terminé la saison en tant que meilleur buteur tout en remportant le Scudetto remonte à 2009, lorsque Zlatan Ibrahimovic a réalisé cet exploit avec l'Inter Milan. L'icône suédoise avait alors marqué 25 buts cette saison-là. Victor Osimhen s'assoit donc désormais à la table de la légende Zlatan Ibrahimovic, solidifiant ainsi un peu plus son statut de superstar de la Serie A et du Napoli. Et pourtant, rien de tout cela n'était imaginable lorsqu'il a débuté sa carrière en Europe...



DU NOUVEAU À LA !!!
LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE ...
A COMPTER DE **JUILLET 2023**,

LONATO VOUS OFFRE DÉSORMAIS

- Six (06) jours de tirage au lieu de quatre
- Deux (02) tirages par jour, du lundi au samedi, à 13h et à 18h.
- Le paiement de vos gains sur tous les points de vente et Agences LONATO,
- L'Option **TURBO** pour gagner jusqu'à 10 fois plus qu'un **Two Sure** simple !,
- La mise minimale passe à 100 FCFA au lieu de 300 FCFA, pour tous les paris !,

Tout pari en dehors des points de vente LONATO est illégal !

LONATO, jouez petit et gagnez gros !!!

POLITIQUE DE REBOISEMENT DU GOUVERNEMENT

La contribution remarquable et diversifiée du Projet WACA dans plusieurs localités

F. Woussou

La tradition a été encore respectée ce 1^{er} juin 2023 avec le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement qui est à sa 4^e édition. Pour le premier jour, le Gouvernement a annoncé la mise en terre de deux millions de plants et environ 14 millions pour toute la campagne. L'objectif à court terme de recouvrir 25% du territoire en 2025 et planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030. Toutes les couches socio professionnelles sont appelées à s'impliquer dans la mise en œuvre de cette campagne de reboisement. Le projet WACA n'est pas du reste.

La contribution du projet aux objectifs nationaux de reboisement se résume en la production de plus d'1 million de plants et le reboisement de 1208,5 ha de superficie. « Ces reboisements concernent les berges des cours d'eau, les mangroves et les superficies reboisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagements et de gestion des forêts communautaires », renseigne WACA.

L'année dernière, 374 750 plants ont été acquis et mis en terre sur 572,5 ha. En 2021, ce sont 460 875 arbres qui ont été plantés sur 459 ha. Il reste donc 656 ha à reboiser. Une programmation de 750 ha de reboisement sur le financement AFD (200 ha pour les carrières, 200 ha bois-énergie, 300 ha de berges et 50 ha de mangroves) est aussi dans les tuyaux pour les années à venir.

Mais pour le moment, en lien avec le programme national de reboisement (PNR) qui met un accent particulier sur le reboisement de bois énergie dans le but de réduire la pression sur les écosystèmes naturels due à l'exploitation à des fins énergétiques, WACA a initié un sous projet porté par le CVD de MOME-KATHOË, localité située dans la préfecture de Vo. Il s'agit de la mise en œuvre du bois-énergie : Reboisement de Senna siamea ; Elaboration et signature des contrats de mise à disposition de terres ; 4,5 ha de plantations de Senna siamea réali-

sés ; 11 contrats de mise à disposition de terres élaborés et signés. Il a été réalisé de façon privée et en contrat gagnant/gagnant, avec le CVD du village et les propriétaires terriens. « Nous avons entrepris de discuter avec la population sur les possibilités de mise à disposition des terres et le statut de ces plantations. Et on est tombé d'accord sur le fait que durant trois coupes le CVD aura un tiers de produits. Et après trois coupes, le champ revient intégralement au propriétaire », a révélé Folly Yao Djijonou, du CVD de Momé Katihoé.

Pour Anani, agriculteur à Momé Katiwé qui possède déjà 20 carrés de surface reboisée, l'expérience est concluante : « Nous bénéficions des bienfaits des arbres qui fertilisent les sols pour nos cultures et nous utilisons déjà des petites branches des arbres comme bois de chauffe. Aussi, après les coupes, je vais pouvoir vendre le bois et avoir de l'argent. Mon ambition cette année est d'acquérir un hectare de terrain pour planter des arbres. » Des reboisements complémentaires ont été prévus pour 2022 et 2023. 11 ha de plantations de Senna siamea réalisés en 2022 ; 5 contrats de mise à disposition de terres élaborés et signés ; Environ 10 ha recensés à la date du 15 mai 2023 pour la campagne en cours. « Fort des objectifs de l'Etat et nourri des expériences du sous-projet du CVD MOME-KATHOË, WACA ambitionne d'implémenter l'action par la mise en place conséquente de 200 ha de plantations de bois-énergie en accompagnant les ménages et les communautés dans les préfectures des Lacs et de Vo », annonce-t-on à WACA.

Le projet est en cours de recrutement de quatre (4) ONG pour accompagner les ménages et les communautés dans les préfectures des Lacs et de Vo dans la mise en place des plantations de bois-énergie. Il s'agira pour ces organisations, dans le cadre de leur mission, de : Conduire des séances de sensibilisations dans les communautés sur les enjeux, l'import-

ance et les avantages des plantations de bois énergie ; Recenser les communautés et les ménages disposant des parcelles et désireux d'avoir des plantations de bois énergie et en dresser la liste ; Assurer l'accompagnement des communautés et des ménages pour le reboisement (confirmation par les ONG, des parcelles choisies par les bénéficiaires, préparation des parcelles à reboiser, piquetage, trouaison, mise en terre des plants et l'entretien des parcelles par ménage ou communauté avec accompagnement technique des ONG).

Il s'agira aussi de : Former les communautés et les ménages bénéficiaires sur l'entretien



et l'exploitation des plantations mises en place ; Réaliser la cartographie des parcelles reboisées ; Assurer le suivi de l'entretien des plantations mises en place sur la période contractuelle ; Produire des rapports mensuels d'activités et un rapport de fin de mission. Il faut dire que le regain d'attention et l'appropriation du reboisement dans la localité de Momé Katihoé et ses environs où l'approvisionnement

en bois de chauffe est un calvaire pour les femmes enchante Adjoavi Améwou, fabricante d'huile de palme. « Le projet de reboisement dans notre localité est une bonne chose. Nos problèmes d'approvisionnement en bois de chauffe pour la préparation de l'huile de palme seront de mauvais souvenirs », a-t-elle laissé entendre faisant allusion au sous-projet « Appui aux femmes

transformatrices de noix de palmiste dans le village de Mome-Katihoé'.

L'objectif général du sous-projet est de renforcer les capacités des femmes transformatrices de noix de palmiste dans le village de Mome-Katihoé en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail : Appui à l'organisation des femmes ; Elaboration et validation de la charte de gestion administrative et financière ; Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes ; Installation et équipement d'une unité de transformation des noix de palme ; Alphabétisation de 60 femmes transformatrices ; Construction de latrine ECOSAN sur le site de transformation.

DROITS DE L'HOMME

Le nouvel état des lieux de la prison d'Agombio (actuelle prison civile de Sotouboua)

Late Pater

La prison civile de Sotouboua (ancien Agombio) est désormais une structure moderne qui dispose de l'essentiel des commodités requises pour la détention. D'après le dernier rapport d'activités de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), aucun détenu n'était enregistré dans cette prison à la date de sa visite, le 29 août 2022. A l'occasion, la Commission a noté des efforts du gouvernement togolais visant à la rendre opérationnelle dans un avenir proche. Au rang de ces efforts, il y a l'acquisition d'une ambulance ; l'acquisition d'une voiture de 15 places pour le transport des détenus et d'une voiture 4 x 4 (pick-up) pour les surveillants de l'administration pénitentiaire (SAP) ; le début des travaux d'extension du courant électrique pour le compte de ladite prison. Il faut, par ailleurs, signaler la présence de l'ONG Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus, qui a initié un jardin au sein de la prison.

Malgré ces avancées notables dans le processus d'opérationnalisation, la prison civile de Sotouboua fait face à des difficultés qui sont, entre autres : le

difficile accès à la prison en raison de l'état très défectueux de la route – cette difficulté d'accès constitue un risque pour les détenus et les SAP qui y travaillent car, en cas d'urgence médicale, l'ambulance ne pourrait pas procéder à des évacuations vers la localité la plus proche qui est à 30 kilomètres ; l'absence totale d'infrastructure autour de la prison pouvant permettre une vie épanouie des surveillants de l'administration pénitentiaire – cette situation, qui crée un risque de dépaysement des SAP, peut entraîner des désertions ; les fissures des fosses septiques alors même qu'elles ne sont pas encore utilisées ; l'insuffisance d'infrastructures électriques (la capacité des deux groupes électrogènes disponibles ne couvre pas tous les besoins en électricité) ; le délabrement de la cour de la prison envahie par de la moisissure.

Aussi est-il recommandé au ministre de la justice et de la législation de réhabiliter la route qui mène à la prison civile de Sotouboua en vue d'en faciliter l'accès, de renforcer le système de l'énergie solaire au sein de la prison civile de Sotouboua, d'allouer des primes spéciales d'éloignement et de dépaysement aux SAP, en particulier à ceux

affectés à la prison civile de Sotouboua, de refaire le cimentage du sol de la cour de la prison civile de Sotouboua, d'ériger un apalam pour les visiteurs de la prison civile de Sotouboua, d'installer les brasseurs dans les cellules communes de la prison civile de Sotouboua afin d'améliorer l'aération, de réparer les fosses septiques de la prison civile de Sotouboua, actuellement défectueuses, avant leur utilisation. Le tout, à moyen terme.

C'est la CNDH qui avait, lors de la précédente visite d'inspection, recommandé de renommer la prison civile d'Agombio en « prison civile préfecturale de Sotouboua ». En plus de prévoir un quartier séparé pour les mineurs, une aire de jeu et des activités professionnelles. Il y a un an, elle en a fait la description suivante : la prison d'Agombio est construite pour accueillir trois cents (300) détenus. Elle est composée de deux grands principaux bâtiments subdivisés, chacun, en trois grands dortoirs de 72 m² environ et de deux grandes salles subdivisées en huit cellules de 7 m². Tous les dortoirs disposent de douches internes. La prison dispose de quatre douches et de trois WC externes. Un autre bâtiment, en dehors du

principal, est dédié à la détention des femmes avec des cellules dotées de sanitaires internes. Outre les bâtiments dédiés aux détenus, la prison civile d'Agombio est dotée d'une cuisine, d'un magasin, de deux moulins, des dortoirs, d'une mosquée, d'une église et d'un bloc administratif. Un grand mur surmonté de barbelés entoure cet édifice. Un forage et un groupe électrogène assurent la fourniture en eau et en électricité de la prison.

Située à 31 kilomètres de la ville de Tchébébé dans la préfecture de Sotouboua, la prison civile d'Agombio a été construite en 1985. Officiellement, il s'agissait d'un centre de rééducation des délinquants récidivistes en vue de leur retour à une vie active dans la société. Mais, finalement, ce centre a été utilisé comme prison où des personnes arrêtées pour raisons politiques étaient emprisonnées et soumises à des traitements inhumains ou dégradants. C'est ainsi que, au fil du temps, « Agombio » a pris une connotation négative et est, dans l'esprit des Togolais, associé à un camp de redressement et de violation de tous les droits de la personne humaine.

ECONOMIE MARITIME

Formation des formateurs des agents de sûreté des installations portuaires

Late Pater

En lien avec la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS) entré en vigueur le 1^{er} juillet 2004, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS) qui a depuis constitué la base d'un régime de sûreté complet et obligatoire pour le secteur des transports maritimes internationaux, le ministère de l'économie maritime a organisé une formation à l'endroit des formateurs des agents de sûreté des installations portuaires (PFSOs) du Togo afin que ces derniers acquièrent de nouvelles compétences face à la recrudescence des activités criminelles enregistrées ces dernières années.

La formation a pour objectif de leur permettre d'acquérir les compétences en matière de sûreté maritime pour exercer au mieux leurs fonctions et assumer pleinement les responsabilités d'agent de sûreté de l'installation portuaire telles qu'elles sont définies dans la section A/17.2 du Code ISPS. Spécifiquement, il s'est agi de con-

naître : La Convention SOLAS et le Code ISPS ; Les tâches de l'agent de sûreté de la compagnie (CSO) et de l'agent de sûreté du navire (SSO) ; Les tâches de l'agent de sûreté de l'installation portuaire (PFSO) ; Les menaces à la sûreté maritime ; L'audit de sûreté des installations portuaires ; L'élaboration et la mise en œuvre des plans de sûreté.

Dans les détails, les participants venus de la Direction des affaires maritimes, du Haut Conseil pour la Mer, de la Préfecture maritime, de la Direction Générale du Port Autonome de Lomé (PAL), de Lomé container terminal (LCT), de Africa Global Logistic (AGL), de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT), de la Société togolaise de stockage de Lomé (STSL), de la Société d'entreposage du Togo (STE), du Port de pêche de Lomé (POPEL) et du Port sec d'Adétikopé se sont familiarisés, avec entre autres, le Rôle de l'OMI dans le renforcement de la sûreté maritime ; les activités de coopération technique de l'OMI ; les tâches de l'agent de sûreté de la compagnie (CSO) et de l'agent de sûreté (SSO)

du navire ; les tâches de l'agent de sûreté de l'installation portuaire (PFSO) ; les menaces à la sûreté maritime ; les niveaux de sûreté.

L'évaluation de la sûreté de l'installation portuaire ; l'inspection de la sûreté de l'installation portuaire ; la sûreté des renseignements ; la reconnaissance des armes, des engins explosifs et des divers dispositifs de destruction massive et le plan de sûreté de l'installation portuaire étaient aussi au programme. Pendant les 5 jours de formation, les modules suivants ont été abordés. Il s'agit de la reconnaissance des personnes qui risquent de menacer la sûreté ; le matériel lié à la sûreté maritime ; la planification d'urgence ; la planification des fouilles, etc.

Le ministre de l'économie maritime Edem Kokou Tengué a indiqué que la formation des formateurs des agents de sûreté des installations portuaires du Togo est un passage essentiel pour garantir l'effectivité de la noble vision du Chef de l'Etat, Faure Essozima GNASSINGBE de faire du pays, un Hub Logistique de qualité pour la Sous-Région. « L'évalua-

tion quasi permanente des risques, la formation, le renforcement des capacités des agents de sûreté de nos espaces portuaires sont des actions à mener non, pour seulement répondre aux règles de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) mais pour survivre, tout simplement, comme entité portuaire et ensuite fonctionner comme un fournisseur de prestation de qualité », a-t-il dit.

Il a relevé que le transport maritime a toujours été une cible parfaite pour les agresseurs de tout acabit. Les pirates se modernisent et la parade est de garantir à tout moment la sûreté de ce transport et celle de son environnement, face à des menaces d'actions illicites. De nos jours, les risques de sûreté s'accroissent du fait du terrorisme qui cherche à s'imposer dans notre sous-région. « Il nous faut donc une veille sécuritaire et de sûreté des plus pointues et c'est dans ce sens que se tient cet atelier de formation des formateurs des agents de sûreté de nos installations portuaires », a dit Edem Kokou Tengué. Depuis mars 2008, le



Le ministre Edem Kokou Tengué (gauche), remettant une attestation à un participant

Togo, notre pays, a adhéré à l'application des normes ISPS et la plateforme maritime du pays s'est mise aux normes. Le Port Autonome de Lomé et le Port de Kpémé ont depuis, engagé les réformes nécessaires pour conformer leurs installations et leurs fonctionnements aux directives issues de la convention de SOLAS qui définit les normes relatives à la sécurité, à la sûreté et à l'exploitation des navires.

Il faut rappeler que le Code ISPS qui s'applique aux navires pour passagers internationaux, aux navires commerciaux internationaux de plus de 500 tonnes, aux unités mobiles de forage en mer et aux installations portuaires, fait obligation aux Gouvernements contractants de définir des niveaux de sûreté et de définir des

orientations pour la protection des navires et des installations portuaires contre les menaces liées à la sécurité maritime (piraterie, contrebande, trafic d'armes, migration humaine irrégulière et franchissement des frontières, pêche illégale non déclarée non réglementée, etc.).

Afin de détecter et décourager ces actes illicites menaçant les navires, les ports et le commerce maritime, le Code ISPS exige des Gouvernements contractants, non seulement la désignation des agents de sûreté des installations portuaires (PFSOs) mais également leur formation afin qu'ils puissent comprendre leurs devoirs et responsabilités en matière de sûreté des installations portuaires puis s'acquitter aisément des tâches qui leurs sont assignées.

LA TRICHERIE À L'ÉCOLE

Quand des élèves en dévoilent les techniques

Etonam Sossou

Aux examens et concours ou au passage en classe supérieure, il y a de ces élèves qui se tuent à la tâche pour réussir. Ils sont toujours partagés entre les leçons et les révisions pour se frayer un chemin vers le sommet. Il existe toutefois ceux qui ont fini par inventer un système honteux : la tricherie. Quelles sont les méthodes adoptées généralement par ces «élèves-fraudeurs» ? Quelques élèves rencontrés dans les écoles se lancent dans des explications pour dévoiler les stratégies de leurs camarades. Les téléphones, les tables de bancs, les matériels de géométrie comme la gomme et les accoutrements sont devenus les meilleurs amis des tricheurs.

Être doué ne s'applique pas uniquement aux bons élèves dans le jargon académique où il est généralement collé au front de certains élèves qui ont eu un parcours scolaire honorable. «Doué» aussi est souvent appliqué aux élèves qui savent, sans aucun effort pour apprendre leurs leçons, se donner des moyens pour obtenir de bonnes notes et passer les examens. Chez les garçons tout comme chez les filles. Voilà des potaches qui ont de l'imagination en matière de tricherie.

Téléphones, tables de bancs, matériels de géométrie comme la gomme et les accoutrements, autant d'outils qui sont devenus des amis «intimes» aux élèves fraudeurs durant les évaluations. Ce qu'ils appellent souvent le système D pour recourir à la tricherie lors des interrogations et examens. Les élèves rencontrés se lâchent à cœur ouvert. Ils dévoilent sans complexes plusieurs stratégies qui sont adoptées par leurs camarades de classes pour tricher lors des devoirs. Il faisait 10h au Lycée d'Adidogomé. Les élèves qui viennent d'entamer les cours de vacances, formaient de petits groupes devant les alentours de l'école. Les discussions vont bon train. L'un deux, Amidou Fayili élève en classe de 1ère A4, assis sur un banc explique : «les élèves déchirent leurs feuilles de la leçon sur laquelle porte le devoir et ils les mets dans leurs poches. Lors du devoir, ils sortent les feuilles et font

un petit échange de copie avec leurs camarades».

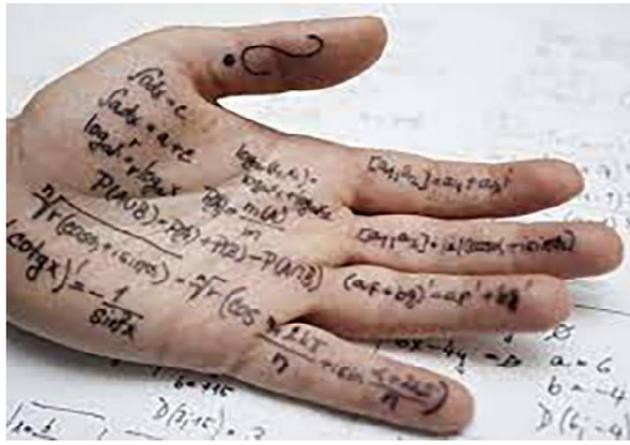
Avec les nouvelles technologies, la fraude scolaire est devenue massive. Cette augmentation des cas de triche est essentiellement lié au fait que les élèves font l'usage maintenant des téléphones portables. «Ils photographient la leçon, puis pendant le devoir ils sortent ça», dit-il. Ces garçons trouvés à côté du mur de l'école, sous le couvert de l'anonymat, estiment que les téléphones portables demeurent la méthode la plus utilisée. «La méthode la plus connue, c'est celle du téléphone et des feuilles volantes. On a l'habitude de s'entraider. J'aide avec mon portable les amis qui sont dans d'autres classes», selon l'un des élèves en classe de 3ème.

Embouchant la même trompette, son camarade qui fait la 2nd indique que «dans le téléphone, on n'y trouve beaucoup d'applications comme par exemple Google traduction. Ils l'utilisent lors des devoirs d'anglais ou d'allemand où l'élève écrit la phrase qu'il ne comprend pas afin d'obtenir la traduction». Avant de soutenir : «mais aussi ils envoient les réponses par message à travers l'application WhatsApp».

Le matériel de géométrie comme la gomme n'est pas en reste. Utilisée pour effacer d'éventuelles erreurs, elle est souvent utile pour tromper la vigilance des professeurs ou des surveillants, comme nous explique Sonia Akue de la 2nd A4, élève au lycée Le Cocotier. «Dans notre classe, il y'a des élèves qui utilisent la gomme comme technique pour tricher. Ils achètent 20 gommes entre eux. Les élèves utilisent le couvert de la gomme pour y mettre des feuilles. Aussi peuvent-ils utiliser les téléphones en s'envoyant des messages», soutient-elle.

Denis Adaya, en classe 2nd CD, révèle une technique qu'utilisent les élèves pour tricher : les élèves se partagent les leçons avant l'évaluation. «Un élève apprend une matière pour son camarade. Et ce dernier apprend une autre matière pour lui», précise-t-il.

François Adokpo élève au lycée la référence nous confie quelques astuces de tricherie. «On peut écrire sur les tables de bancs, les formules et



les phrases qu'on ne maîtrise pas. Les filles mettent les feuilles dans leur soutien-gorge ou écrivent les réponses sur les jambes tout en sachant

que les surveillants ne viendront jamais vérifier ce qu'elles ont écrit sur les cuisses ou ce qu'elles ont mis au niveau de leur soutien gorge», a-t-il

raconté.

Pour son camarade, Félix Kolani les garçons prennent les manches de leurs chemises qu'ils plient écrivent dessus la réponse. Et d'ajouter : «tu portes un pantalon délavé où tu écris les règles d'une matière et pendant le devoir en croisant tes jambes tu pourras tricher là-dessus». En poursuivant ses propos, il a fait savoir que son professeur leur avait raconté une astuce qu'avait pratiquée une fille lors des épreuves de Baccalauréat. «Il y avait une fille qui avait recopié ses leçons de Physique chimie sur sa jupe quand on lui a demandé quelle stratégie elle a adoptée, c'est ainsi qu'elle leur a dévoilé sa méthode à travers ses copines», ajoute Félix.

Une autre technique de tricherie, Adokpo en connaît. Il confie : «les élèves écrivent les réponses sur une feuille en utilisant un stylo vide (qui n'a pas d'ancre) et ils parviennent à lire les écritures», a-t-il expliqué. Quelques camarades qui étaient venus rejoindre leurs amis ont mis leurs grains de sels à la discussion. Pour eux, les filles sont plus douées en matière de tricherie. Car, elles détiennent des astuces que les garçons ne pourront pas faire. «Les filles se déguisent comme des mannequins alors qu'elles ne le sont pas et mettent les feuilles sur la tête. Elles font semblant de frotter leur tête, du coup, elles parviennent à sortir les feuilles pour recopier».

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2023

Trouver des solutions à la pollution plastique

Etonam Sossou

Le 5 juin, le monde entier célèbre la Journée mondiale de l'environnement (JME), une initiative mondiale établie par les Nations Unies pour sensibiliser et agir sur les problèmes environnementaux. Cette année, le thème de la Journée mondiale de l'environnement, met l'accent sur les solutions à la pollution plastique dans le cadre de la campagne #BeatPlasticPollution. Plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, dont la moitié est conçue pour être utilisée une seule fois. Moins de 10 % est recyclé. Par conséquent, les microplastiques – de minuscules particules de plastique jusqu'à 5 mm de diamètre – se retrouvent dans les aliments, l'eau et l'air. On estime que chaque personne consomme plus de 50 000 particules de plastique par an – et beaucoup plus si l'inhalation est prise en compte.

Le plastique à usage unique jeté ou brûlé nuit à la santé humaine, à la biodiversité et pollue tous les écosystèmes, des sommets des montagnes au fond de l'océan. Avec les connaissances scientifiques et les solutions disponibles pour résoudre le problème, les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes doivent

intensifier et accélérer les actions pour résoudre cette crise.

En effet, les échanges entre les représentants travaillant dans le domaine de l'environnement pour différents pays, seront axés sur des éléments de solution à la pollution plastique qui fait rage dans le monde et particulièrement dans certains océans. Selon le programme pour l'environnement de l'ONU, cet événement vise à rappeler



que les actions individuelles contre la pollution plastique sont déterminantes, et que les mesures prises par les gou-

vernements et les entreprises pour lutter contre la pollution plastique sont la conséquence de ces actions.

RENFORCEMENT DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Une mission du FMI au Togo

(suite de la page 4)

climat», indique-t-on.

En effet, le Gouvernement avait adopté un document de budget programme 2021-2023 qui est un changement total de paradigme dans la gestion de ses finances publiques et qui se décline principalement au travers de deux réformes : la budgétisation par programme et la déconcentration de l'ordonnancement. «Le budget programme est un outil de programmation et de gestion rationnelle des finances publiques qui intègre harmonieusement les fonctions de planification, de programmation et de budgétisation permettant d'établir une adéquation entre le caractère annuel du budget et le caractère, pluriannuel des dépenses de l'Etat et de ses par-

tenaires», faisait savoir le Gouvernement. Les budgets successifs depuis 2021 ont été conçus, adoptés et exécutés dans ce sens.

L'introduction de la budgétisation sensible au genre est intervenue, pour la première fois, en 2022. Le budget 2022 est le premier qui a examiné systématiquement la sensibilité du budget en matière d'égalité et d'équité de genre dans tous les programmes des six ministères pilotes. En 2023, Huit (8) ministères et la Cour des Comptes (CdC) disposent de trente et un (31) programmes et une dotation. En termes de poids budgétaire, les dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 pour les huit (8) ministères et la CdC couvrent à peu près un tiers (1/3) du budget. On reconnaît

volontiers que les dépenses ne sont pas encore très sensibles au genre : seuls 1,96% visent principalement l'égalité de genre ; les dépenses qui poursuivent des objectifs significatifs en matière d'égalité de genre sont de 6,58%. «Au total donc, la part du budget des ministères et de la cour des comptes sensible au genre pour l'année 2023 est de 8,53%. Ces résultats constituent un début de prise en compte du genre, mais pas encore suffisant pour significativement impacter l'égalité de genre», constate-t-on.

Le nouveau projet qui sera piloté par le FMI est donc l'illustration du soutien apporté par l'Union européenne à la mise en œuvre des réformes des finances publiques au Togo.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°310
DE LOTO Sam du 03 Juin 2023

Le tirage N°310 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO. Abondance de gains à ce tirage de Loto Sam. La LONATO a enregistré un bon taux de gains. S'agissant des gros lots c'est de grande valeurs qui ont été recensés. Ainsi, nous avons :

@LOME

* Deux (02) méga gros lots de 5.000.000 F CFA respectivement auprès des opérateurs 30234, 70349

* 1.250.000 F CFA auprès l'opérateur 70728.

L'intérieur du pays n'est pas en reste. Il a enregistré

@ANEHO: 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 70429,

D'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000 F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°310 de LOTO SAM du 03- 06 - 2023

Numéro de base

75 59 63 56 66

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°754
de LOTO KADOO du 02 Juin 2023

La LONATO a procédé vendredi 02 juin 2023 à son siège au 754^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Le tirage a engrangé un nombre considérable de gagnants à travers les villes du pays. Plusieurs gros lots ont été également enregistrés notamment :

@LOME

* Deux (02) gros lots de 1.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 30429,

* 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 60425

L'intérieur du pays n'est pas en reste. Il a enregistré :

@KPALIME

* Deux (02) gros lots de 1.250.000 FCFA auprès de l'opérateur 40033

* 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 40022

Ainsi, c'est d'innombrables lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 F CFA), qui sont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°754 de LOTO KADOO du 02 - 06 - 2023

Numéro de base

08 22 03 51 77

Joue et tente de gagner ta voiture!

***8555#**

ou envoie Togocom
par sms au 8555

O TENTÉA?



Inscription à 100F
Cumule des points pour être
éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg   



Togocom